CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – **QUESTION ÉCRITE**

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
26.052	21.10.2026	12:16	

Distribuée la première fois lors de la séance du 27.10.2026 et inscrite à l'OJ de la séance du ……

Remarque(s) :

Traité par le Conseil général le : ……..

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : PS

Titre : Face à la menace de fermeture, comment la Ville entend-elle soutenir le programme THAYS ?

Le programme THAYS mis en place en 2014 par Médecins du Monde, assure depuis 2019 des prestations de prévention, d'information, d'accès aux soins et d'accompagnement social auprès des personnes exerçant le travail du sexe dans le canton de Neuchâtel.

Ces personnes, majoritairement des femmes et pour la plupart allophones, sont isolées et confrontées à une forte stigmatisation. Ces obstacles rendent plus difficile leur accès aux soins, aux services socio-administratifs et à leurs droits. THAYS joue un rôle essentiel de prévention, d'information et de passerelle vers les institutions, mais ce programme est confronté à une importante incertitude financière à partir de 2027.

En cause, un arrêt prochain des financements de l'OFSP aux structures locales, une réticence des fondations privées à les soutenir par principe de subsidiarité, un financement insuffisant du Canton et inexistant des communes, hormis la ville de Neuchâtel.

En 2025, c'est au moins 1164 personnes exerçant le travail du sexe qui ont été recensées dans le canton de Neuchâtel, dont 2/3 des salons de massages se situaient en ville de La Chaux-de-Fonds.

- **la Ville de La Chaux-de-Fonds a-t-elle été informée de la situation financière et du risque de fermeture du programme dès 2027 ?**
- **Envisage-t-elle une contribution financière, ponctuelle ou récurrente, à THAYS ?**
- **Si oui, selon quelles modalités et à quelle échéance ?**
- **Dans le cas contraire, quelles autres mesures la Ville envisage-t-elle pour maintenir les prestations de prévention, d'accompagnement social et d'accès aux soins auprès de ce public ?**

Auteur-e ou premier-ère signataire : *Laure Houlmann*

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Alicia Maillard	Matthias Lebet	
Catherine Robbiani	Monique Gagnebin	
Pascal Bühler	Giovanni Spoletini	
David Houlmann	Carmen Brossard	
Laurent Duding	Sayenthini Karunakaran	
Karim Djebaili		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch